

ment intéressé de tous ceux qui s'occupent de laiterie et d'agriculture.

Vous, Messieurs, qui avez déjà pu apprécier les bienfaits de notre œuvre commune, comme membres, engagez tous vos amis à suivre votre exemple. C'est votre devoir vis-à-vis de votre province, et c'est votre avantage.

Le présent rapport sera immédiatement expédié à tous les nouveaux membres sur réception de leur souscription. En y ajoutant cinquante centins, le rapport de l'an dernier (80 pages) leur sera expédié en même temps.

Les souscriptions payées à présent comptent pour l'année 1883-84, commencée le 28 novembre dernier.

Toutes les communications et les demandes de renseignements doivent être adressées à M. J. DE L. TACHÉ, Notaire à St-Hyacinthe, secrétaire-trésorier de la Société d'industrie laitière.

St-Hyacinthe, mars 1884.



Acte
"S

SA

1.
la pro
courag
de tou
nem d

2.
sonnes
cédule
paiera
la soci